



Ouffet

Ellemelle Ouffet Warzée

Infos

Avril 2010

Histoire d'œuf : selon la tradition, c'est à Septime-Sévère que l'on doit la transformation des œufs en cadeau. Cet Empereur romain trouva, le jour de la naissance de son fils, un œuf rouge pondu par l'une de ses poules. Cette anomalie de la nature fut donc l'élément déclencheur de la tradition d'offrir des œufs décorés.

➤ **Formulaire de demande de surveillance en cas d'absence**

Avec le retour des beaux jours reviennent également les départs en vacances. Vous êtes nombreux chaque année à laisser pendant plusieurs jours voire semaines, votre habitation inoccupée. Afin de limiter les retours désagréables, signalez votre absence au **Poste de police de proximité d'Ouffet**, rue du Village, 3 à 4590 OUFFET – Tél. : **086/36.67.46** (bureau ouvert du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00).

Il vous sera demandé de remplir un formulaire à remettre à votre police locale, au **plus tard une semaine avant votre départ**. Veuillez avertir les services d'ordre en cas de changements de dates.

➤ **Documents d'identité : rappel**

Pour toute carte électronique (adulte, étranger ou kids), nous vous conseillons vivement de faire la demande un mois avant votre départ. Passé ce délai, vous risquez de devoir la solliciter en urgence. Si vous effectuez un voyage en avion, vérifiez aussi la date de péremption de votre carte d'identité électronique.

Nos bureaux sont ouverts de 9h00 à 12h00 du lundi au vendredi. Si vous vous présentez le samedi, la demande ne sera traitée que le lundi.

Pour de plus amples renseignements, vous pouvez contacter Madame Bourguignon au 086/36.61.36 ou au 086/36.63.57 de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 15h30.

➤ **Exploitations agricoles : élimination des cordes**

Il s'agit d'une demande ancienne et récurrente du milieu agricole, régulièrement relayée par la Commune auprès d'Intradel. C'est pourquoi, nous soulignons et rappelons les renseignements utiles : dès cette année, les cordes, cordages, ficelles et filets ont également pu être déposés au parc à conteneur d'Ouffet avec les plastiques agricoles (la dernière collecte ayant eu lieu du 23 au 26 mars 2010). Pour rappel, le parc à conteneur de Clavier est repris comme dépôt permanent. Ces déchets doivent être déposés après contact avec le préposé concerné et suivant ses instructions.

➤ **Environnement : la nature n'est pas une poubelle !**

Les ouvriers communaux viennent de procéder au nettoyage des abords des routes. Une quantité encore trop importante de déchets a ainsi pu être récoltée. Si les actions de sensibilisation sont nombreuses en milieu scolaire et portent leurs fruits, ce serait faire preuve de civisme de voir les adultes suivre l'exemple. Nous souhaitons vivre dans une commune propre. C'est pourquoi, **l'installation de paniers-poubelles** aux endroits stratégiques est à l'étude. Nous y reviendrons.

➤ **Déclaration de votre système d'alarme**

Si vous possédez un système d'alarme qui n'est pas raccordé à un central d'alarme, vous avez **jusqu'au 1^{er} juillet 2010** pour l'enregistrer via www.police-on-web.be. Cette déclaration peut uniquement se faire en ligne au moyen d'une carte d'identité électronique et d'un lecteur de cartes ou d'un « token » gratuit. **La déclaration doit en outre être renouvelée chaque année.**

➤ **Lotissement de « La Maladreye »**

La Société Wallonne du Logement (S.W.L.) a introduit une demande de permis de lotir (lotissement de 40 lots pour 46 logements) sur des parcelles situées à l'adresse suivante **au lieu dit « La Maladreye », rue des Mésanges et Tige Pirette**, Parc. Cad. sect. I n° 8G, 8K, 57 F2, 57 G2, 57/L2.

Ce projet a fait l'objet d'une étude d'incidence sur l'environnement (EIE).

Pour rappel, le dossier est actuellement soumis à enquête publique du 22 mars 2010 au 22 avril 2010 ; les réclamations et observations orales peuvent être formulées le 22 avril 2010 à 16 heures à l'Administration Communale d'Ouffet, rue du Village n° 3.

Vu la procédure de permis d'urbanisme et les divers travaux d'infrastructures de voirie à réaliser auparavant, la mise en vente des parcelles concernées ne devrait pas avoir lieu avant 6 mois à 1 an.

Les conditions d'accès à la propriété d'une parcelle de terrain proposée à la vente par la SWL sont les suivantes :

Les candidats acquéreurs, qu'il s'agisse de personnes isolées ou constituant un ménage marié ou de fait, devront au moment de l'introduction de la demande d'achat :

Ne pas être propriétaires ou usufruitiers de la totalité d'un logement ;

Ne pas avoir perçu au cours de l'avant-dernière année précédant la date de la demande d'achat, des revenus globalement imposables supérieurs à :

a. 24.100 € pour une personne seule et 30.100 € pour un ménage pour bénéficiaire du prix « social » ;

b. 37.300 € pour une personne seule et 45.200 € pour un ménage pour bénéficiaire du prix « moyen ».

N.B. : les montants ci-dessus sont majorés de 2.200 € par enfant à charge ou à naître, étant entendu que les enfants reconnus comme personnes handicapées comptent pour deux.

Les candidatures pour l'acquisition d'une parcelle peuvent être transmises à la S.W.L. – Direction des Marchés publics – à l'attention de Mme Martine REUMONT – rue de l'Ecluse, n°21 à 6000 CHARLEROI

➤ **Service à la population : le broyage de branches d'arbres**

Inscriptions : à l'Administration communale en précisant le nombre de m³

Quantité : de 1 (min.) à 4 m³ (max.)

Diamètre maximum des branches : 10 cm

Quand : veuillez laisser votre numéro de téléphone à l'Administration communale qui vous contactera ultérieurement pour fixer un rendez-vous.

➤ **Location de tables et bancs**

Avec le retour des rayons de soleil printanier, l'arrivée des communions, des barbecues ou toute autre festivité, la Commune met comme chaque année, à votre disposition et **gratuitement**, ses tables et bancs. Si vous êtes intéressés, il vous suffit de vous rendre à l'Administration communale afin de réserver la date, remplir un formulaire et verser une caution.



Dans le cadre de l'opération

"Je lis ma commune"

Sous le patronage de l'Administration

communale, de la Bibliothèque et de

l'Echevinat du Patrimoine et de la Culture

Voiture du docteur Closset – vers 1907

Le printemps est déjà bien installé et l'organisation d'une balade guidée nous a semblé idéale en ce moment de l'année.

Le passé a laissé de nombreuses traces dans le village ; **la balade dite n° 4** nous permettra de les découvrir. Au départ de l'administration communale, nous vous proposerons l'itinéraire suivant : Haïre, Basse Vôye, Ferme du Bout, Temme, Mognée, Pahys et retour à l'administration communale ; en chemin, nous nous arrêterons brièvement au cimetière où nous admirerons quelques monuments particulièrement intéressants.

Après ce bol d'air, nous aurons le plaisir de partager avec vous divers documents témoignant de l'histoire de notre commune, tels que :

La **projection de deux petits films** authentiques ; l'un nous fera découvrir la foire commerciale de 1948 et l'autre la fête communale de 1952.

Un **powerpoint** en boucle de photos des potales d'Ouffet, du monument aux morts de la guerre 14-18, des pierres, croix et médaillons du cimetière.

La découverte de **50 ans de vie quotidienne** à Ellemelle, Ouffet et Warzée au travers des **articles de presse des "Annonces de l'Ourthe" et du "Messager du Condroz"**.

Pêle-mêle de photos, cartes et documents anciens.

Pratiquement :

Samedi 24 avril : rendez-vous à l'administration communale à 13 h 30 pour la balade ; exposition dans les locaux de l'administration communale de 13 h 30 à 18 h 00.

Dimanche 25 avril : de 11 h 00 à 15 h 00, exposition.

Renseignements : à la bibliothèque, à l'administration communale ou auprès de Renée Lardot au n° 0479/504636

➤ Plantez ! Des subventions à la clef !

Retour du printemps, synonyme de retour au jardin. Vous souhaitez offrir à votre propriété, un décor naturel et participez au maintien de la variété et de la diversité biologique. Les particuliers peuvent obtenir une subvention pour la plantation de vergers ou d'alignements d'arbres et haies indigènes et également une subvention pour les travaux d'entretien de ces éléments. L'aide pour l'entretien des haies n'est toutefois pas éligible aux agriculteurs qui peuvent bénéficier d'une aide similaire via les mesures agri-environnementales.

Le montant des subventions est variable selon le type de travaux envisagés, la localisation de la parcelle. Ces montants sont doublés en cas de plantation par entreprise. Dans tous les cas, le montant octroyé ne peut excéder 80% des coûts réels.

Seules certaines espèces sont éligibles à cette aide. Par ailleurs, l'octroi des aides implique que la plantation ou l'entretien doivent respecter un certain nombre de conditions et précautions.

Toute demande doit se faire préalablement aux travaux de plantation, au moyen d'un **formulaire** à adresser à la **Direction des Services Extérieurs de la Division de la Nature et des Forêts** concernée. Les travaux peuvent débuter dès réception de l'accusé de réception signalant la demande complète et valide. La demande est ensuite transmise aux services centraux de la DNF et au Ministre pour décision.

Plantation

Haies :

Plantation mono-rang : 2,5 euros /m

Plantation en deux rangs : 3,5 euros/m

Plantation en trois rangs et plus : 4,5 euros/m

Vergers : 12 euros par arbre

Alignement

Arbre acheté chez un pépiniériste : 4 euros

Bouture de saule : 2 euros

Entretien

Haies

Haie taillée : 14 euros par 100 m

Libre, haie brise-vent ou bande boisée : 25 euros par 100 m

Vergers

Arbre entretenu : 15 euros

Arbre remplacé : 12 euros

Alignements

Arbre traité en « têtard » : 15 euros

Arbre replanté en remplacement d'un arbre mort ou dépérissant : 4 euros

Renseignements : direction de Liège : Monsieur DEFAWE, Montagne Sainte Walburge, 2 – Bâtiment II, 4^{ème} étage, à 4000 LIEGE
Tél. : 04/224.58.70
Fax : 04/224.58.77
Courriel : Liege.DNF.DGRNE@mrw.wallonie.be

➤ **A vos agendas**

Samedi 17 & Dimanche 18 avril : week-end médiéval, les détails sur www.ouffetmedieval.eu.

Dimanche 25 avril : journée portes ouvertes à l'Athénée Royal d'Ouffet, de 11h00 à 17h00.

Mercredi 28 avril : heure du conte à 17h30

Samedi 01 mai : 7^{ème} concentration motos organisée par le MCP Li Macrale, à la Tour de Justice dès 10h00. Renseignements auprès de Marc Losson au 0496/79.00.24.

Dimanche 02 mai : VTT annuel Challenge « Stany-Smol-Trek », organisé par l'école Saint-Joseph, départ de l'ILC Saint-François, rue du Perron à Ouffet vers Durbuy.

➤ **Vie paroissiale**

Le secrétariat inter-paroissial Anthisnes-Ouffet a déménagé **Chaussée de Huy, 10 à 4590 Ouffet** au domicile de Madame Nathalie Simon-Collin.

Les registres de baptêmes, mariages et décès (Anthisnes, Ouffet, Warzée, Villers, Hody, Vien, Ellemelle et Tavier) s'y trouvent désormais. Toute demande d'attestation peut se faire directement à cette adresse. Toutefois, il y a aussi une présence au secrétariat à Ouffet, les lundis et mercredis de 14h00 à 18h00. Cependant, en dehors de ces heures et en cas de demande urgente, une boîte d'accueil est apposée à la porte d'entrée (en faisant coulisser le carreau, on peut déposer la demande dans la boîte). En dehors de ces périodes, une permanence téléphonique au **085/51.12.93** est assurée de 14h00 à 18h00 en semaine et le samedi de 9h00 à 12h00.

Afin d'aider le prêtre et le soulager dans ses nombreuses activités, une permanence « funérailles » est assurée. Des laïcs prennent en charge l'accueil et l'organisation cérémoniale des funérailles : écouter les désirs de la famille en deuil, contacter le prêtre célébrant, les personnes responsables de la veillée de prière, de l'ouverture de l'église ainsi que l'animation musicale. Ce numéro unique est le **0473/23.96.34**, de préférence entre 8h00 et 9h00 et de 20h00 à 21h00.

➤ Opération de Développement Rural - Agenda des prochaines réunions

Pour rappel, le Programme Communal de Développement Rural (PCDR) est un document stratégique reprenant des projets à court, moyen ou long terme qui visent l'amélioration du cadre et de la qualité de vie des habitants. La conception d'un PCDR s'effectue en plusieurs phases durant lesquelles la participation citoyenne est au cœur du processus.

Depuis novembre 2008, de nombreuses idées ont été émises lors de différentes réunions publiques. De nouvelles rencontres sont organisées depuis février 2010 afin d'approfondir les projets retenus lors des précédentes réunions. **Ces réunions sont ouvertes à toute la population, n'hésitez pas à y participer!** Les comptes-rendus des réunions précédentes sont consultables sur le site www.pcdr.be. Prochaines réunions :

Espaces publics et infrastructures de rencontre d'Ellemelle (GT 4*)	Mercredi 21 avril 2010 à 20h Salle l'Aurore (rue de Verlée 6 – Ellemelle)
Espaces publics et infrastructures de rencontre de Warzée (GT 4*)	Mardi 27 avril 2010 à 19h30 Ecole de Warzée (rue des Ecoles 2 – Warzée)
Biodiversité (GT 1*) <i>Invités : Marc Wauthelet, Benoît Noël (GAL Pays des Condruses)</i>	Mercredi 5 mai 2010 à 20h Salle polyvalente (rue du village 3 – Ouffet)
Services (GT 4*)	Mardi 11 mai 2010 à 20h Salle polyvalente (rue du village 3 – Ouffet)
Vie associative (GT 4*)	Lundi 17 mai 2010 à 20h Salle polyvalente (rue du village 3 – Ouffet)

Pour plus d'informations :

Echevine en charge du développement rural : Renée Lardot

Organisme accompagnateur : asbl GREOA-Service PCDR

Tél. : 04 384 67 88

pcdr.ouffet@ourthe-ambleve.be

www.pcdr.be

* GT 1 : Cadre de vie, GT 4 : Vie sociale et associative – Service

➤ Collecte de vélos dans les recyparcs

Pour la 4^{ème} année consécutive, Intradel, en collaboration avec les autres intercommunales de gestion des déchets en Wallonie, organise une grande action de solidarité : **une collecte de vélos en bon état.**

Suite au bilan plus que positif des années précédentes, Intradel réitère cette opération le **samedi 17 avril prochain de 9h00 à 17h00**. A titre informatif, en 2009, près de 4900 vélos ont été collectés au sein de tous les recyparcs participants en Région wallonne, soit 1265 pour la zone Intradel.

Le citoyen est invité à poser un geste environnemental en rapportant un ou plusieurs vélo(s) en bon état dans son recyparc. Intradel souhaite soutenir la réparation de vélos au sein d'ASBL de réinsertion par le travail et ainsi promouvoir le concept de la réutilisation auprès de la population.